

SUIVI DES INVESTISSEMENTS INFÉRIEURS À 10 M\$

TABLE DES MATIÈRES

1. CONTEXTE GLOBAL DES INVESTISSEMENTS	5
2. SUIVI DES INVESTISSEMENTS INFÉRIEURS À 10 M\$.....	6
2.1. Maintien des actifs.....	7
2.2. Amélioration de la qualité	9
2.3. Croissance de la demande.....	9
2.4. Respect des exigences	10
3. AUTRES INVESTISSEMENTS INFÉRIEURS À 10 M\$ - TIC.....	11
4. PROJETS ET ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS DE PLUS DE 1 M\$ EN RÉSEAUX AUTONOMES... 11	
5. COMPTEURS DIFFICILES D'ACCÈS	12

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Suivi des investissements par types d'investissements.....	5
Tableau 2 : Suivi des investissements inférieurs à 10 M\$ par catégories	6
Tableau 3 : Investissements en Maintien des actifs.....	7
Tableau 4 : Investissements en Amélioration de la qualité.....	9
Tableau 5 : Investissements en Croissance de la demande	9
Tableau 6 : Investissements en Respect des exigences.....	10
Tableau 7 : Autres investissements inférieurs à 10 M\$ - TIC.....	11
Tableau 8 : Investissements en Maintien des actifs dans les réseaux autonomes.....	12
Tableau 9 : Investissements en Croissance de la demande dans les réseaux autonomes ..	12
Tableau 10 : Nombre de compteurs difficiles d'accès	13
Tableau 11 : Coûts totaux prévus des compteurs difficiles d'accès	13

1. CONTEXTE GLOBAL DES INVESTISSEMENTS

1 Le tableau 1 présente les investissements totaux réels par types d'investissements pour
 2 l'année 2018, comparés aux investissements autorisés par la décision D-2018-025 et à ceux
 3 de l'année de base 2018.

**TABLEAU 1 :
 SUIVI DES INVESTISSEMENTS PAR TYPES D'INVESTISSEMENTS – 2018 (M\$)**

TYPES D'INVESTISSEMENTS	D-2018-025	Année de base	Réal	Écarts	
				Réal vs D-2018-025	Réal vs Année de base
Investissements à impact main-d'œuvre	482,9	463,5	465,9	(17,0)	2,4
Investissements autorisés avant art. 73	11,7	5,8	3,5	(8,2)	(2,3)
Investissements inférieurs à 10 M\$	409,2	401,7	433,0	23,8	31,3
Investissements supérieurs à 10 M\$	62,0	56,0	29,4	(32,6)	(26,6)
Autres investissements	254,7	279,9	234,4	(20,3)	(45,5)
Investissements autorisés avant art. 73	0,3	0,3	0,2	(0,1)	(0,1)
Investissements en vertu de l'article 52.1.2	-	3,1	1,9	1,9	(1,2)
Investissements inférieurs à 10 M\$	166,8	201,2	201,2	34,4	-
Investissements supérieurs à 10 M\$ ¹	87,6	75,3	31,1	(56,5)	(44,2)
Investissements totaux	737,6	743,4	700,3	(37,3)	(43,1)
Investissements autorisés avant art. 73	12,0	6,1	3,7	(8,3)	(2,4)
Investissements en vertu de l'article 52.1.2	-	3,1	1,9	1,9	(1,2)
Investissements inférieurs à 10 M\$	576,0	602,9	634,2	58,2	31,3
Investissements supérieurs à 10 M\$ ¹	149,6	131,3	60,5	(89,1)	(70,8)

¹ Comprend le projet autorisé par la Régie dans sa décision D-2019-042, décision sur la demande du Distributeur relative au remplacement des systèmes de conduite des réseaux de transport et de distribution d'électricité, 2 avril 2019.

Investissements totaux

4 Pour l'année 2018, les investissements totaux s'élèvent à 700,3 M\$, soit 37,3 M\$ de moins
 5 que ceux reconnus par la Régie dans sa décision D-2018-025.

Investissements à impact main-d'œuvre

6 En cours d'année, le Distributeur réévalue régulièrement la planification de l'ensemble des
 7 travaux à réaliser sur son réseau en fonction des nouvelles réalités, de ses priorités, de
 8 l'évolution des besoins du réseau et de la force de travail totale. Le Distributeur rappelle que
 9 la force de travail totale est modulée en fonction de la planification, qu'il s'agisse de travaux
 10 de nature capitalisable ou non, et ce, sans égard aux types d'autorisation (investissements
 11 inférieurs ou supérieurs à 10 M\$).

12 La baisse des investissements à impact main-d'œuvre du Distributeur en 2018 s'explique par
 13 les éléments suivants :

- 14 • Révision des coûts et report de certains investissements supérieurs à 10 M\$
- 15 Divers éléments tels les retards dans l'obtention de servitudes, les attentes client,
- 16 les déplacements ou les reports dans l'exécution des travaux nécessaires aux

1 projets) ont permis au Distributeur de réallouer une partie de la force de travail
 2 vers les projets inférieurs à 10 M\$.

3 Cette réallocation a permis au Distributeur de traiter en priorité les demandes
 4 d'alimentation des abonnés (en hausse de 11 %), les demandes de tiers, ainsi
 5 que les travaux relatifs au rétablissement du service à la suite de pannes afin de
 6 bien desservir la clientèle. Par ailleurs, le Distributeur souligne une hausse du
 7 nombre de pannes dues aux défauts imprévus, notamment celles liées aux
 8 bris d'équipement, à la végétation et à l'augmentation de l'occurrence
 9 d'événements météorologiques significatifs.

- 10 • Report dans la réalisation de certains projets prévus dans le cadre du programme
 11 d'enfouissement de réseau (investissements autorisés avant l'article 73).

Autres investissements

12 En 2018, la baisse des autres investissements s'explique principalement par les projets
 13 supérieurs à 10 M\$. En effet, les investissements réalisés pour les projets confiés à la
 14 division Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés (HQIESP) se sont
 15 avérés inférieurs à ceux planifiés, notamment pour les projets de raccordement du village de
 16 la Romaine¹ et du poste Judith Jasmin².

2. SUIVI DES INVESTISSEMENTS INFÉRIEURS À 10 M\$

17 Le tableau 2 présente le suivi des investissements inférieurs à 10 M\$ par catégories
 18 d'investissements pour l'année 2018, comparés aux investissements autorisés par la
 19 décision D-2018-025 et ceux de l'année de base 2018.

TABLEAU 2 :
SUIVI DES INVESTISSEMENTS INFÉRIEURS À 10 M\$ PAR CATÉGORIES – 2018 (M\$)

CATÉGORIES	D-2018-025	Année de base	Réel	Écarts	
				Réel vs D-2018-025	Réel vs Année de base
Maintien des actifs	259,1	281,4	298,2	39,1	16,8
Amélioration de la qualité	18,1	25,6	25,2	7,1	(0,4)
Croissance de la demande	262,7	260,4	268,2	5,5	7,8
Respect des exigences	36,1	35,5	42,6	6,5	7,1
TOTAL	576,0	602,9	634,2	58,2	31,3

20 Les investissements pour l'ensemble des projets inférieurs à 10 M\$ s'élèvent à 634,2 M\$,
 21 soit 58,2 M\$ de plus que ceux autorisés par la décision D-2018-025 et 31,3 M\$ de plus que

¹ Rapport annuel 2018, pièce HQD-6, document 7.

² Rapport annuel 2018, pièce HQD-6, document 2.

1 pour l'année de base³. Le dépassement provient essentiellement de la catégorie Maintien
2 des actifs.

3 Le Distributeur rappelle que, dans cette même décision, la Régie reconnaissait l'amélioration
4 de l'acuité prévisionnelle du Distributeur en matière d'investissement, mais réduisait de
5 31,0 M\$⁴ le budget demandé en 2018 pour les investissements inférieurs à 10 M\$. Afin de
6 respecter cette réduction, le Distributeur appliquait de façon globale, 20,0 M\$ en Maintien
7 des actifs et 11,0 M\$ en Amélioration de la qualité⁵. Comme annoncé dans le dossier
8 tarifaire 2019⁶, le Distributeur a réalisé une portion de la coupure demandée au budget des
9 investissements inférieurs à 10 M\$, soit un montant de 9,6 M\$ à la rubrique bâtiments
10 (section 2.1) alors que la coupure résiduelle s'est matérialisée dans les investissements
11 supérieurs à 10 M\$.

12 N'eut été de cette réduction demandée par la Régie, l'écart entre les investissements réels et
13 ceux reconnus aurait été de 27,2 M\$.

2.1. Maintien des actifs (écart de 39,1 M\$)

**TABLEAU 3 :
INVESTISSEMENTS EN MAINTIEN DES ACTIFS – 2018 (M\$)**

COMPOSANTES	D-2018-025	Année de base	Réel	Écarts	
				Réel vs D-2018-025	Réel vs Année de base
Investissements à impact main-d'œuvre	138,0	135,3	142,0	4,0	6,7
Réseau de distribution	138,0	135,3	142,0	4,0	6,7
Autres investissements	121,1	146,1	156,2	35,1	10,1
Centrale de production	21,0	19,9	23,9	2,9	4,0
Réseau de transport	4,1	5,5	4,8	0,7	(0,7)
Mesurage et relève	34,0	35,9	44,0	10,0	8,1
Bâtiments	30,8	25,9	21,2	(9,6)	(4,7)
Matériel roulant	36,6	36,6	40,3	3,7	3,7
Autres actifs de soutien	14,6	22,3	22,0	7,4	(0,3)
Réduction globale des investissements	(20,0)			20,0	-
TOTAL	259,1	281,4	298,2	39,1	16,8

14 Pour l'année 2018, les investissements en maintien des actifs sont en hausse 39,1 M\$ par
15 rapport à ceux reconnus. N'eut été de la réduction de 20 M\$ appliquée par le Distributeur en
16 réponse à la coupure demandée par la Régie, l'écart aurait été de 19,1 M\$. L'écart de
17 39,1 M\$ entre les investissements réels et ceux reconnus s'explique principalement par les
18 éléments suivants :

- 19 • **Investissements à impact main-d'œuvre (4,0 M\$)**

³ Dossier R-4057-2018, pièce HQD-9, document 1 (B-0022).

⁴ Décision D-2018-025, paragraphe 503.

⁵ Dossier R-4057-2018, pièce HQD-9, document 1 (B-0022), page 9, lignes 22 et 23.

⁶ Dossier R-4057-2018, pièce HQD-9, document 1 (B-0022), page 10, lignes 1 à 4.

1 La hausse est attribuable aux efforts déployés par le Distributeur pour le rétablissement
2 du service après panne.

3 • **Autres investissements (35,1 M\$)**

4 ○ *Mesurage et relève (10,0 M\$)*

5 La hausse de 10,0 M\$ s'explique notamment par une proportion plus élevée que
6 prévu de compteurs neufs installés par rapport aux compteurs récupérés. Le
7 Distributeur précise que cette augmentation est partiellement compensée par une
8 diminution des investissements en équipements de mesurage de la catégorie
9 Croissance de la demande (section 2.3). Le Distributeur présente à la section 5, le
10 suivi des compteurs difficiles d'accès.

11 ○ *Bâtiments (-9,6 M\$)*

12 Comme mentionné précédemment, le Distributeur a été en mesure d'intégrer
13 partiellement la coupure demandée par la Régie au budget des investissements
14 inférieurs à 10 M\$ dans la rubrique bâtiments.

15 ○ *Autres actifs de soutien (7,4 M\$)*

16 Cette hausse découle notamment de la réalisation des projets liés aux technologies
17 de l'information et des communications (TIC) ainsi qu'à l'acquisition d'équipements
18 et d'outillage.

19 Le Distributeur rappelle que l'évolution rapide des technologies ainsi que la
20 priorisation des besoins en technologie de l'information peuvent entraîner des
21 variations significatives entre les différentes catégories d'investissement. Ainsi, le
22 Distributeur propose d'apprécier globalement les investissements réalisés en TIC,
23 tant dans la catégorie Maintien des actifs que dans la catégorie Amélioration de la
24 qualité. Afin de faciliter cette analyse, le Distributeur présente au tableau 9 les
25 investissements inférieurs à 10 M\$ relatifs à la réalisation de ce type de projets.

26 ○ *Matériel roulant (3,7 M\$)*

27 Cette hausse s'explique par le devancement d'investissements initialement prévus
28 pour l'année 2019.

2.2. Amélioration de la qualité (écart de 7,1 M\$)

TABLEAU 4 :
INVESTISSEMENTS EN AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ – 2018 (M\$)

COMPOSANTES	D-2018-025	Année de base	Réel	Écarts	
				Réel vs D-2018-025	Réel vs Année de base
Autres investissements	18,1	25,6	25,2	7,1	(0,4)
Logiciels d'application bureautique et développement Web	15,2	5,3	4,7	(10,5)	(0,6)
Logiciels d'application opérationnelle et de gestion intégrée	10,3	10,1	16,0	5,7	5,9
Équipement de soutien et autres	3,6	10,2	4,5	0,9	(5,7)
Réduction globale des investissements	(11,0)	-	-	11,0	-
TOTAL	18,1	25,6	25,2	7,1	(0,4)

1 Pour l'année 2018, les investissements en amélioration de la qualité sont en hausse de
 2 7,1 M\$ par rapport à ceux reconnus. N'eut été de la réduction de 11 M\$ appliquée par le
 3 Distributeur en réponse à la coupure demandée par la Régie, les investissements auraient
 4 été en baisse de 3,9 M\$. L'écart s'explique principalement par la variation constatée dans les
 5 projets liés aux TIC de cette catégorie d'investissements.

6 Comme mentionné précédemment, le Distributeur propose d'apprécier globalement les
 7 investissements réalisés en TIC et présente, à cette fin, au tableau 9 les investissements
 8 inférieurs à 10 M\$ relatifs à la réalisation de ce type de projets.

2.3. Croissance de la demande (écart de 5,5 M\$)

TABLEAU 5 :
INVESTISSEMENTS EN CROISSANCE DE LA DEMANDE – 2018 (M\$)

COMPOSANTES	D-2018-025	Année de base	Réel	Écarts	
				Réel vs D-2018-025	Réel vs Année de base
Investissements à impact main-d'œuvre	237,7	233,8	253,0	15,3	19,2
Réseau de distribution	64,8	61,7	39,0	(25,8)	(22,7)
Alimentation des abonnés	172,9	172,1	214,0	41,1	41,9
Autres investissements	25,0	26,6	15,2	(9,8)	(11,5)
Réseau de distribution	10,5	7,2	2,9	(7,6)	(4,3)
Réseaux autonomes	0,7	4,1	3,2	2,5	(0,9)
Équipements de mesurage	13,8	15,2	9,1	(4,7)	(6,1)
Autres actifs de soutien	-	0,2	-	-	(0,2)
TOTAL	262,7	260,4	268,2	5,5	7,8

9 Pour l'année 2018, les investissements en croissance de la demande sont en hausse de
 10 5,5 M\$ par rapport à ceux reconnus. L'écart s'explique principalement par :

1 • **Investissements à impact main-d'œuvre (15,3 M\$)**

2 La hausse de 41,1 M\$ constatée en alimentation des abonnés est contrebalancée par
 3 une baisse des investissements réalisés sur le réseau de distribution. Le Distributeur
 4 précise qu'il est tributaire des demandes reçues de ses clients et qu'il traite en priorité
 5 celles relatives à l'alimentation des abonnés.

6 Ainsi, la hausse en alimentation des abonnés s'explique d'une part, par le traitement
 7 prioritaire de ce type de demande et d'autre part, par une augmentation des
 8 investissements requis pour l'ingénierie et la réalisation des travaux notamment pour les
 9 demandes affectant l'architecture du réseau. Cette situation fait suite au démarchage
 10 entrepris par le Distributeur depuis quelques années auprès, entre autres, d'entreprises
 11 exploitant des centres de données et de producteurs en serres.

12 • **Autres investissements (-9,8 M\$)**

13 ○ *Réseau de distribution (-7,6 M\$)*

14 La baisse s'explique par les investissements réalisés pour les avant-projets,
 15 notamment celui visant le raccordement des Îles-de-la-Madeleine, inférieurs à ceux
 16 initialement prévus.

17 ○ *Équipements de mesurage (-4,7 M\$)*

18 La baisse s'explique par une proportion plus élevée que prévu de compteurs
 19 récupérés et installés par rapport aux compteurs neufs.

2.4. Respect des exigences (écart de 6,5 M\$)

**TABLEAU 6 :
 INVESTISSEMENTS EN RESPECT DES EXIGENCES - 2018 (M\$)**

COMPOSANTES	D-2018-025	Année de base	Réel	Écarts	
				Réel vs D-2018-025	Réel vs Année de base
Investissements à impact main-d'œuvre	33,5	32,6	38,0	4,5	5,4
Demandes de tiers	23,0	22,5	28,6	5,6	6,1
Poteaux en commun	4,4	4,4	7,3	2,9	2,9
Ententes contractuelles avec la CSEM	6,1	5,7	2,1	(4,0)	(3,6)
Autres investissements	2,6	2,9	4,6	2,0	1,7
Droits d'émission-gaz à effet de serre	2,6	2,9	4,6	2,0	1,7
TOTAL	36,1	35,5	42,6	6,5	7,1

20 Pour l'année 2018, les investissements en respect des exigences sont en hausse de 6,5 M\$
 21 par rapport à ceux reconnus. L'écart s'explique principalement par la hausse des
 22 investissements effectués pour répondre aux demandes de tiers. Le niveau
 23 d'investissements du Distributeur est tributaire des demandes provenant des municipalités,
 24 du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, des
 25 câblodistributeurs et autres.

3. AUTRES INVESTISSEMENTS INFÉRIEURS À 10 M\$ - TIC

- 1 Afin d'apprécier globalement les investissements réalisés en TIC, le Distributeur présente au
2 tableau 7 les investissements inférieurs à 10 M\$ relatifs à la réalisation de ce type de projets.

**TABLEAU 7 :
AUTRES INVESTISSEMENTS INFÉRIEURS À 10 M\$ - TIC – 2018 (M\$)**

COMPOSANTES	D-2018-025	Année de base	Réal	Écarts	
				Réal vs D-2018-025	Réal vs Année de base
Maintien des actifs	7,5	15,8	12,6	5,1	(3,2)
Logiciels d'application opérationnelle	6,1	12,6	7,6	1,5	(5,0)
Équipements informatiques et autres	1,4	3,2	5,0	3,6	1,8
Amélioration de la qualité	25,5	15,4	20,7	(4,8)	5,3
Logiciels d'application bureautique et développement Web	15,2	5,3	4,7	(10,5)	(0,6)
Logiciels d'application opérationnelle	10,3	10,1	16,0	5,7	5,9
Investissement avant réduction globale	33,0	31,2	33,3	0,3	2,1
Réduction globale des investissements	(11,0)	-	-	11,0	-
Total	22,0	31,2	33,3	11,3	2,1

- 3 Pour l'année 2018, les investissements en TIC sont en hausse de 11,3 M\$ par rapport à
4 ceux reconnus. N'eut été de la réduction de 11 M\$ en amélioration de la qualité appliquée
5 par le Distributeur en réponse à la coupure demandée par la Régie, les investissements
6 auraient été en hausse de 0,3 M\$.

7 Le Distributeur rappelle le caractère spécifique de chacun des projets. Lors de la planification
8 initiale, le Distributeur classe dans chacune des rubriques les projets prévus en fonction des
9 renseignements dont il dispose. Certains projets n'ont alors pas encore franchi l'étape
10 d'approbation. Bien que les objectifs visés par les projets soient connus, les détails liés à
11 leurs réalisations ne le sont pas. Ainsi, au fur et à mesure que les paramètres de réalisation
12 se précisent, le Distributeur revoit la classification de ses projets (en maintien des actifs ou
13 amélioration de la qualité). Par ailleurs, l'évolution rapide des technologies, la priorisation des
14 besoins liés aux technologies de l'information et la volonté du Distributeur de respecter
15 l'enveloppe budgétaire, contraint ce dernier à prioriser la réalisation de certains projets, ce
16 qui implique de retarder la réalisation de certains autres.

4. PROJETS ET ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS DE PLUS DE 1 M\$ EN RÉSEAUX AUTONOMES

- 17 Conformément à la décision D-2015-018⁷, le Distributeur présente, aux tableaux 8 et 9, les
18 projets et activités d'investissements dont la dépense annuelle est de plus de 1 M\$ dans les
19 réseaux autonomes, en maintien des actifs et en croissance de la demande.

⁷ D-2015-018, paragraphe 706.

**TABLEAU 8 :
 INVESTISSEMENTS EN MAINTIEN DES ACTIFS DANS LES RÉSEAUX AUTONOMES – 2018 (M\$)**

Projets et activités	D-2018-025	Année de base	Réel
Centrales de production			
Parc à carburant (Ivujivik)	0,3	1,3	2,5
Parc à carburant (Tasiujaq)	0,3	1,4	2,5
Abri à barils (Purvinituq)	1,1	0,4	0,4
Automatisation à remplacer (Kangiqsualujjuaq)	-	1,2	1,4
Automatisation à remplacer (Kangiqsujuaq)	0,9	1,5	1,7
Système de levage à l'évacuateur de crues (Menihék)	0,6	0,9	1,6
Réfection des cheminées (Iles-de-la-Madeleine)	3,0	0,2	0,2
Poutrelles du pertuis (Menihék)	-	1,1	1,3
Remplacement des câbles de puissance et commande (Menihék)	2,3	2,4	2,5
Remplacement des auxiliaires de centrale (Menihék)	2,4	2,0	2,6
Avant-projets - Réfection des digues (Menihék)	-	2,5	0,4
Autres ¹	10,1	5,0	6,8
Total	21,0	19,9	23,9

¹Dont la valeur individuelle est inférieure à 1 M\$.

**TABLEAU 9 :
 INVESTISSEMENTS EN CROISSANCE DE LA DEMANDE DANS LES RÉSEAUX AUTONOMES – 2018 (M\$)**

Projets et activités	D-2018-025	Année de base	Réel
Réseau de distribution			
Programme d'équipement ¹	1,8	0,6	2,4
Alimentation des abonnés¹	1,8	1,7	1,7
Autres investissements	0,7	4,1	3,2
Ajout de génératrice (Salluit)	0,1	1,7	1,8
Autres avant-projets (projets majeurs) ¹	0,4	0,8	0,5
Autres ¹	0,2	1,6	0,9
Total	4,3	6,4	7,3

¹Dont la valeur individuelle est inférieure à 1 M\$.

5. COMPTEURS DIFFICILES D'ACCÈS

- 1 Le Distributeur présente, aux tableaux 10 et 11, le nombre de compteurs difficiles d'accès
- 2 ainsi que les coûts totaux de remplacement pour l'année 2018.

**TABLEAU 10 :
NOMBRE DE COMPTEURS DIFFICILES D'ACCÈS – 2018 (MILLIERS)**

	D-2018-025	Année de base	Réel	Écart	
				Réel vs D-2018-025	Réel vs Année de base
Résidentiel	44	42	39	(5)	(3)
CII	3	8	6	3	(2)
Total	47	50	45	(2)	(5)

**TABLEAU 11 :
COÛTS TOTAUX PRÉVUS DES COMPTEURS DIFFICILES D'ACCÈS – 2018 (M\$)**

	D-2018-025	Années de base	Réel	Écart	
				Réel vs D-2018-025	Réel vs Année de base
Compteurs - achat et installation	15,9	18,3	13,5	(2,4)	(4,8)